

Sophie Damon

SAINT-BONNET-LE-COURREAU

un village et son curé en 1939

d'après l'agenda de l'abbé Chanfray

Village de Forez

2004

Ce travail est l'un de ceux réalisés par l'auteur dans le cadre d'une maîtrise d'histoire contemporaine préparée à l'université Jean-Monnet Saint-Etienne sous le titre *La vie religieuse à Saint-Bonnet-le-Courreau en 1939 d'après l'agenda du curé de la paroisse*. Le texte est présenté ici, illustré de photos et documents locaux, aimablement mis à disposition par des habitants de Saint-Bonnet témoins de l'époque.

Je remercie tous ceux qui m'ont apporté leur concours pour la réalisation de cette étude, le Centre social de Montbrison et l'équipe de *Village de Forez* qui en ont assuré la publication.

S. D.

Introduction

A la fin des années 1990, à l'occasion du départ du Père Guyot, dernier curé permanent de la paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau, dans le haut Forez, des fidèles ont enlevé les différents documents que renfermait le presbytère. Certains ont été dispersés dans des familles, d'autres ont été délaissés. Parmi ceux-ci, un agenda de 1939. Le document est apparu d'emblée riche d'informations sur la vie religieuse de Saint-Bonnet à cette époque.

C'est un "agenda de bureau" de trente-cinq centimètres sur quatorze, à couverture noire rigide, provenant de la librairie Potard à Montbrison. Il présente au cours de l'année civile les événements de la vie paroissiale, chaque jour occupant une demi-page couverte, partiellement ou en entier, d'une écriture à l'encre violette appliquée et parfaitement lisible. Les pages de garde, ainsi que d'autres pages disponibles à la fin de chaque mois, sont également annotées par le rédacteur.

Le nom de celui-ci n'est pas mentionné : par le rapprochement avec un autre document manifestement écrit de la même main, et selon les informations apportées par des témoins locaux de l'époque, il s'avère qu'il s'agit du père Chanfray¹, curé de la paroisse de 1936 à 1950, année de sa mort.

L'agenda donne d'abord tout naturellement un emploi du temps. Chaque jour y est indiquée la liste des messes avec leurs intentions, et, au fur et à mesure du déroulement de l'année, présentée l'actualité paroissiale, et y sont annoncées les grandes fêtes liturgiques et autres dates ou périodes marquantes.

L'agenda apparaît aussi comme un guide de pratique religieuse et morale, et comme un recueil de préceptes. En effet, des pages sont couvertes de notes et commentaires du curé, destinés à préparer et organiser les cérémonies et autres manifestations du culte et enseigner aux fidèles la doctrine qui sera rappelée au cours des sermons.

Au-delà de ces informations proprement religieuses, l'agenda nous informe aussi, quoique indirectement, sur le contexte culturel et l'organisation sociale dans lesquels est vécue la religion et s'exerce la dévotion des fidèles.

Trois événements ont marqué la vie paroissiale de Saint-Bonnet en 1939. Deux ont une incidence mondiale : la mort du pape Pie XI en février – et l'élection de son successeur Pie XII – ; la déclaration de la guerre à l'Allemagne, le 3 septembre. Le troisième est local : il s'agit du "retour de mission" prêchée à Saint-Bonnet du 16 au 26 novembre². Par leur caractère exceptionnel, ils présentent l'avantage de mettre en relief les croyances et attitudes religieuses et de cristalliser les positions du curé dans sa paroisse.

Cet agenda est donc un matériau précieux pour l'histoire religieuse rurale de l'époque.

Saint-Bonnet-le-Courreau est en 1939 une commune de près de 1 400 habitants³, peuplée essentiellement de familles d'agriculteurs ; les autres activités professionnelles – avant tout

¹ Né en 1886 dans une famille de cultivateurs à Chambost-Longesseigne (Rhône), Jean-Claude Chanfray fait ses études au grand séminaire de Francheville (Rhône), puis est vicaire à Chazelles-sur-Lyon (Loire) et Maringes (Loire). Après la mort du père Courbon en juillet 1936, il est nommé curé de la paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau (Loire), où il exerce le restant de sa vie, jusqu'en 1950. Les témoins de l'époque se souviennent de son attachement à ses paroissiens et de ses prières pour les prisonniers pendant la Seconde Guerre mondiale.

Source : d'après le témoignage d'Alexis Volet, août 2003.

² Des périodes de prédication étaient régulièrement organisées dans les paroisses de France. "Prêchées" par des "missionnaires", destinées à revigorer la foi des paroissiens, elles attiraient une foule nombreuse. L'année suivante, avait lieu le "retour de mission", période plus courte avec fonction de rappel et de confirmation. Une mission s'était tenue en 1938 à Saint-Bonnet ; l'année 1939 est celle du "retour de mission".

³ Archives départementales de la Loire, 6M251, recensement de 1936.

artisanales et commerciales – sont pour la plupart destinées à servir les différentes fonctions de l’agriculture et de l’élevage⁴. Le catholicisme y est bien ancré⁵ et, selon les témoins locaux, la pratique y est générale. La paroisse appartient alors au diocèse de Lyon.

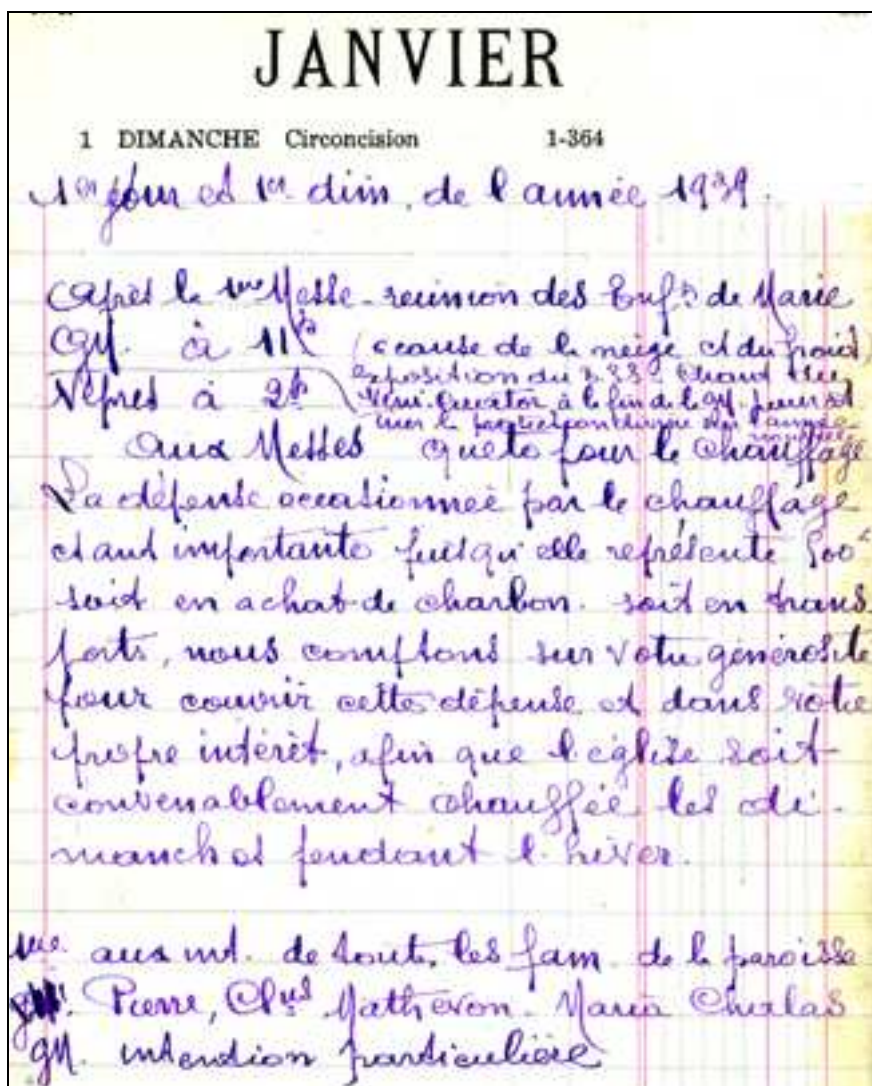
Une première lecture du document a conduit à répartir les informations selon leur contenu et leur distribution statistique, par exemple le nombre de citations de chaque saint, la répartition des messes selon leurs intentions, la nature des activités par groupes spécialisés... Il a fallu ensuite repérer les propos qui, par le thème, le style, les termes ou l’insistance du rédacteur, se révélaient les plus significatifs de ses intentions.

C’est après le classement opéré à la suite de cette première collecte des informations qu’a pu être établie la grille de lecture qui a commandé le plan de cette étude :

I - La paroisse et le village. Comment le contexte culturel et l’organisation du village façonnent-ils la vie religieuse ?

II - Le prêtre, les sermons et les fidèles. Quels sont les préceptes enseignés dans la paroisse ? Comment sont-ils mis en pratique et intériorisés par les fidèles ?

III - La paroisse dans le monde. Quelles relations la paroisse entretient-elle avec son environnement, proche et lointain ? Comment réagit-elle aux événements du siècle ?



⁴ Voir en annexe une synthèse du recensement de 1936.

⁵ LUIRARD, Monique, *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, CEF, Saint-Etienne, 1980.

I - La paroisse et le village. Fondements culturels et sociaux de la vie religieuse

A lire les propos du curé de Saint-Bonnet, tels qu'ils sont exprimés dans son agenda, et à observer les pratiques des paroissiens qui y sont décrites, la vie religieuse à Saint-Bonnet apparaît, jour après jour davantage, intimement liée à la vie de la communauté villageoise tout entière.

Dans ce village de montagne vivant de l'agriculture et de l'élevage, la religion est profondément marquée par le caractère "agraire" de ses pratiques. La communauté villageoise sert de fondement à l'institution paroissiale. Celle-ci participe en retour à la cohésion de la communauté.

1. Une religion de la terre

La pratique religieuse à Saint-Bonnet s'enracine dans une culture locale marquée par les travaux d'agriculture et d'élevage. Ainsi, l'année est rythmée par les "Quatre temps"⁶, au début de chaque saison, c'est-à-dire, à chaque changement dans le cycle annuel des travaux des champs.

Au fil de l'année, on assiste à une sorte de sacralisation des cultures et de la terre qui en produit les fruits. Lors de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, le 14 septembre, et le dimanche qui suit, à l'issue de la messe, le curé bénit "les semences". C'est encore sous le signe sacré de la croix que, le 3 mai, jour de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, "à la messe de 7 h" sont bénites "les petites croix de bois que suivant une habitude très chrétienne et louable on place dans les maisons, les jardins, les champs". La bénédiction sera renouvelée le dimanche suivant. Ces croix marquent le territoire géographique de la paroisse de leur empreinte religieuse. Le territoire est également sacralisé par la croix à l'époque des Rogations, les 15, 16 et 17 mai, trois jours précédant l'Ascension : une procession a lieu chaque jour en trois points de la paroisse auprès des "Croix des Rogations" – à la "Croix de Chavanis" le lundi, à la "Croix Mathevon" à Courreau le mardi, à la "Croix du Trève" le mercredi –, dont les habitants voisins sont chargés pour la circonstance de l'"ornementation". Le jeudi de l'Ascension, c'est au Calvaire, lieu symbole de la croix par excellence, que, l'après-midi après les vêpres, les fidèles se rendent pour ce que le père Chanfray appelle la "4^e procession des Rogations".



Les processions des Rogations, comme les "petites croix de bois", ont une vocation propitiatoire et les messes de ces jours-là sont célébrées "pour les fruits de la terre" et "pour demander le beau temps, la protection des récoltes contre divers accidents".

Les cierges ont une fonction semblable de protection, ces cierges que le prêtre bénit à l'église le 2 février, jour de la Purification, et "que l'on emporte à la maison pour s'en servir [...] au moment des orages".

⁶Les quatre-temps sont, au début de chaque saison (mars, mai, septembre, décembre), quatre périodes de trois jours – mercredi, vendredi et samedi – "jours de jeûne pour les personnes non dispensées, jours d'abstinence et de pénitence pour tous" (20 décembre).

De telles invocations en vue de la protection des cultures et de la faveur du temps sont omniprésentes dans les intentions de messe tout au cours de l'année : vingt-cinq messes sont données pour demander le beau temps et, en novembre, une prière à l'église est prévue chaque soir à cette fin. Une quête est faite, le 24 septembre, pour "faire dire des messes en faveur des récoltes", une autre le 5 novembre pour que des messes soient célébrées pour "le temps favorable".

Dans la partie la plus élevée de la commune, où l'on pratique la transhumance estivale, c'est l'activité d'élevage qui est spécialement l'objet d'attention ; le curé annonce pour le 26 juillet : "Aux Planches messe dans les jasseries pour les familles et leurs troupeaux qui vivent en montagne durant l'été [...] pour implorer la protection divine."

Ce sont les habitants de cette même partie haute du pays – "les villages de la montagne : Les Palais, Chamarel, Laval, Les Mures, le Courreau, Le Crozet, Le Genétet, Le Roure, Trécisse" – qui font célébrer le 25 mars, une messe "en l'honneur de la Sainte Vierge pour les fruits de la terre". L'office sera suivi d'une "aumône en pain, distribué chez le boulanger aux indigents inscrits sur la liste établie par le conseil paroissial, aux indigents qui assisteront à la messe en priant aux intentions des donateurs". On avait fait de même dans d'autres hameaux de Saint-Bonnet – Faverges et Loibe – le 25 janvier.



L'abbé Chanfray aux jasseries de Garnier

On voit ici le cycle sacralisé se réaliser : au début, les "semences" sont bénites ; puis, sous l'effet conjugué de la nature, du travail des hommes et de l'intervention divine, elles donnent leurs "fruits", lesquels sont transformés en pain, produit ultime, et sacré lorsqu'il devient hostie. Le jour de la communion privée, le 26 mars, le prêtre explique à "27 petits enfants" que les "hosties que l'on donne pour la communion sont faites avec les grains de blé", et le 14 mai, jour de la communion solennelle, a lieu, selon un raccourci symbolique significatif, l'offrande simultanée "du blé et du pain béni". Ceux, donc, qui font l'"aumône en pain" accomplissent un geste d'action de grâces à Dieu.

Car le travail de la terre, pour les paroissiens de Saint-Bonnet, ne s'effectue que grâce à Dieu, dont le prêtre, le jour de l'Ascension, rappelle à ses fidèles que, "seul", il est "Maître Souverain du beau temps, du soleil et de la pluie, des orages et des tempêtes". C'est à lui qu'il faut s'en remettre : lorsque les paroissiens prient pour obtenir des conditions propices à l'agriculture, ils sont invités, selon les notes du même jour de l'agenda de leur curé, à se convaincre que "seule la prière humble et confiante est toute puissante", qu'on s'adresse à Dieu lui-même ou, comme on le fait tout au long de l'année, à ses saints, au Sacré-Cœur, aux âmes délaissées pour qu'ils interviennent auprès de lui⁷.

La religion de Saint-Bonnet associe fréquemment au cours de l'année le thème du travail de la terre à celui de la santé, animale et humaine. C'est ainsi que, à l'époque des Rogations, en même temps qu'on se préoccupe du beau temps et des récoltes, on cherche à "conjurer les épidémies des personnes et du bétail" ; de même, à l'occasion de la fête solennelle de saint Roch, le 16 août, on

⁷ Sur la dévotion aux saints, voir Chapitre II.

prie pour "un temps favorable aux cultures" et, d'un pareil élan, pour que soient protégés "contre les épidémies les personnes, les enfants, le bétail". Cette corrélation se retrouve dans les circonstances d'exception de la guerre : lorsque le curé annonce, le 2 novembre que, au cours du mois, des prières seront dites à l'église chaque soir, c'est pour la protection de la vie des soldats – "pour les soldats" – et dans le même temps pour "le beau temps favorable pour les récoltes".

Le paroissien de Saint-Bonnet est ainsi invité à vivre sa religion dans un rapport intime avec la terre productrice et Dieu créateur souverain. Il est d'un monde agraire qui fonde ses croyances et oriente ses comportements. On vient d'en avoir une illustration dans les pratiques traditionnelles. L'agenda en montre une autre dans la période moderne de l'histoire chrétienne : il s'agit du point de vue du curé sur le mouvement de la Jeunesse Agricole Catholique, alors bien implanté dans la région⁸. Il estime, dans une déclaration du dimanche 19 février, que "tous les maux dont souffrent les agriculteurs de France viennent, de ce qu'ils n'ont jamais été assez unis autour du clocher, du foyer, de la terre". Puis, son propos s'élargissant à l'ensemble des "familles de la campagne", il juge que pour les "catholiques sérieux", "ce mouvement jaciste est appelé à rendre d'éminents services à la cause rurale". "Par leurs organisations et leurs manifestations, les jacistes vont montrer ce que peut être une jeunesse rurale, chrétienne, disciplinée, unie dans un même idéal."

à la M. Messe dialoguée par les jacistes
en union avec tous les jacistes de France
Le soir à 6... h. Veillée de frères orga-
nises par les jacistes, lesquels demandent à tous
les familles de bien vouloir venir s'unir
à eux ce dimanche soir et frères aux
intentions de la France et particulière-
ment, pour les familles de la campagne,
pour le succès du congrès national jaciste
à Paris, en avril prochain.

De l'avis du Pape Pie XI, de N.S. les
évêques, des catholiques sérieux et réflé-
chis ce mouvement, jaciste est appelé
à rendre d'éminents services à la cause
rurale. tant au point de vue moral qu'au
simple point de vue matériel et social. C'est
pour les clairvoyants l'espérance et de salut
de la France de demain, parallèlement
aux autres mouvements spécialisés. Il
importe donc non seulement de s'y in-
téresser, mais encore de les encourager. Il
y va de l'intérêt de tous. Tous les maux
dont souffrent les agriculteurs de France
viennent, de ce qu'ils n'ont jamais été assez
unis autour du clocher, du foyer, de la terre.
Par leurs organisations et leurs manifestations
les jacistes vont montrer ce que peut être une
jeunesse rurale, chrétienne, disciplinée, unie dans un même idéal.

Texte pour le sermon du dimanche 19 février 1939

La référence "agricole" de la Jeunesse Agricole Catholique déborde son propre champ professionnel pour s'étendre à celui de la jeunesse "rurale" tout entière⁹.

La pratique religieuse à Saint-Bonnet met en avant le principe d'une relation profonde des travailleurs de la terre avec Dieu qui l'a créée. La religion est aussi un ciment de la communauté villageoise.

⁸ HOUSSEL, "La JAC en Rhône- Alpes", p. 87-95, in Actes du Colloque du CIERA et Collège coopératif, 9 novembre 1984, *La Jeunesse Agricole Catholique (JAC) en Rhône-Alpes de la guerre au MRJC*, Université de Lyon II, Lyon, 1987.

⁹ Cette assimilation entre rural et agricole est confirmée par le fait – attesté par des témoins, membres de la JAC en 1939 – que, même si les agriculteurs étaient naturellement les plus nombreux, à Saint-Bonnet la majorité des jeunes participait au mouvement, quelle que fût leur profession.

2. La paroisse dans la communauté villageoise

La vie religieuse de la paroisse concerne l'ensemble de la communauté villageoise et la pratique du culte prend corps dans ses différentes composantes.

L'église du village étant un lieu de rassemblement hebdomadaire pour une grande partie de la population, la paroisse joue un rôle d'information à des fins civiles pour tous les habitants : c'est ainsi qu'y sont annoncés au cours de la messe du dimanche les passages aux heures d'été et d'hiver¹⁰, "dans la salle de la Mairie [une] séance de vaccination"¹¹ ou les campagnes mensuelles de "consultation pour les petits enfants et pour leurs mamans sous la direction du Médecin et des Dames de la Croix-Rouge"¹². C'est aussi un service de type civil que rend le curé en annonçant "à la sortie des offices de ce jour, le dimanche 30 avril, à l'occasion de la journée nationale, vente des insignes au profit des services organisés par la Croix-Rouge" ou encore, le 25 juin, que l'"on vend à la porte de l'église des insignes au profit de l'œuvre nationale des aveugles".

Sur le plan proprement religieux, d'autres situations montrent que la paroisse se réfère et s'identifie à la communauté des habitants. Dans ses notes de la première page de son agenda, le curé précise que, tous les dimanches, des invocations seront faites aux saints patrons, saint Barthélemy et saint Bonnet, symboles de l'unité de la paroisse. Saint Roch, saint agraire par excellence dans ce village agricole, joue, lui aussi, un rôle rassembleur de la communauté : de nombreuses messes sont données en son honneur, un pèlerinage "solennel et traditionnel" a lieu le 16 août, dans la chapelle qui lui est dédiée au hameau de Courreau et contient ses reliques ; c'est la communauté qui y est invitée par le "pressant appel" du curé "à toutes les familles". Quand un missionnaire, le père Perrin¹³, natif de Saint-Bonnet, meurt à Osaka, c'est "toute la paroisse" qui est conviée à des messes célébrées à sa mémoire. Ces invitations, ces pratiques sont présentées comme fédératrices de la communauté ; elles apparaissent aussi comme des signes de l'identification entre communauté villageoise et communauté paroissiale.

Les fidèles sont appelés à la solidarité dans les pratiques religieuses de la communauté. Par trois fois au cours de l'année¹⁴, "salut et heure sainte" sont destinés à "réparer les profanations du dimanche" dont certains se sont rendus coupables. Les messes pour le beau temps ou pour les "fruits de la terre" sont l'occasion, on l'a vu, d'une distribution de pain pour une liste d'indigents déterminée par le conseil paroissial, et les indigents doivent en retour "prier pour les donateurs".

Mais surtout, la paroisse est présentée par son curé comme groupe communautaire. Ainsi, quatorze personnes de Saint-Bonnet participant au pèlerinage diocésain de Lourdes se voient déléguer une mission par le père Chanfray le jour de leur départ, le 4 juin : elles "représenteront la paroisse et prieront à la grotte à ses intentions". Au cours de l'année, deux messes sont dites "pour les familles de la paroisse", dix "pour les défunts de la paroisse", une "pour les intentions de la paroisse", et une à Pâques, "pour la paroisse" ; le 20 novembre est prévu un chapelet perpétuel "pour la paroisse et le canton de Saint-Georges".

¹⁰ Le 15 avril et le 18 novembre.

¹¹ Les 12 et 19 juin.

¹² Par exemple, le 17 octobre.

¹³ Né le 27 décembre 1858 à Saint-Bonnet-le-Courreau, Henri Pierre Marie Perrin a joué un rôle essentiel dans la christianisation de la ville de Kobé dans le diocèse d'Osaka au Japon, terre longtemps hostile à l'emprise catholique. Au séminaire de Montbrison, son professeur de rhétorique l'encourage à intégrer le séminaire des Missions étrangères de Paris. Le 20 septembre 1934, il est ordonné prêtre, et le 19 novembre, il part pour le Japon méridional. Pendant cinquante-cinq ans de sacerdoce, il contribue à diffuser la religion chrétienne, et à sa mort en 1939, la ville de Kobé compte 1 133 fidèles.

Source : documents fournis par la famille Perrin.

¹⁴ Les 23 et 30 juillet, le 20 août.



*Les représentants de la paroisse - et ses enfants de Marie - à Lourdes
autour du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et du curé Chanfray*

A la Fête-Dieu, à l'Assomption, comme à d'autres occasions, le groupe des fidèles se représente et se reconnaît sous la "bannière paroissiale". Lors de la fête de l'Adoration perpétuelle, le 25 octobre, c'est tout Saint-Bonnet – "toutes les familles" – qui doit venir à l'église de 7 h 30 à 17 h 30, à tour de rôle, hameau par hameau, adorer le Saint Sacrement, selon une liste et un horaire établis et rendus publics par le curé.

La réalité du groupe se traduit encore dans la part qu'il doit prendre à la gestion matérielle de la paroisse. Une douzaine de quêtes est destinée à entretenir les bâtiments ou à régler les factures de chauffage, deux autres à couvrir les frais des fêtes de la communion solennelle, le 14 mai, ou du 15 août.

La communauté paroissiale ne se limite pas aux vivants, elle intègre aussi les morts à son histoire contemporaine. En effet, on remarquera d'abord le nombre de messes données pour les

Dans la

Journée adoration par villages :

7^h30 - 8^h30 : Les Palais - Jumilhac, Boissommes - La Fayolle
Chamarel - La Mure - Le Crozet - Pont de la Pierre - Les Massons

8^h30 - 9^h30 : Le Courreau, Les Passots, Bourcharin
La Goutte, Le Verdier - Planchois

9^h30 - 10^h30 : Le Génety - La Roue, Pramol, Solymieux
La Roffin - Le Sapt.

10^h30 - 11^h30 : Treisse, Chevannes, La Rive, La Chaux
- Saque grille

11^h30 - 12^h30 : Le Bourg, Le Crozet

12^h30 - 13^h30 : Bucherolles - La Bymélie - Croix du Brieu,
Le Forester - La Charze - La Bruyèrette

13^h30 - 14^h30 : Aubigneux - Germagneux

14^h30 - 15^h30 : Grandrieu, Mallevast, Les Mures - Monate,
Vernières - Pevaillos

15^h30 - 16^h30 : Breimolin - Blande - Gouttesavine

16^h30 - 17^h30 : Le Mas - Faverges - Loibe.

défunts des familles : quatre ou cinq chaque jour, soit près de mille cinq cents au cours de l'année. Outre ces messes quotidiennes en mémoire de morts nommément désignés, le curé de la paroisse, soucieux de la cohésion de la communauté, fait célébrer des offices à l'intention des défunts dans leur ensemble ou selon des sous-groupes communautaires : vingt-six messes sont annoncées "pour les défunts", dont dix pour ceux de la paroisse, vingt-quatre pour les "âmes du purgatoire", dix pour les "soldats morts à la Grande Guerre", à la suite de quêtes spécialement prévues à cette fin. De même, le 12 novembre, dimanche qui suit l'anniversaire de l'Armistice, les fidèles vont en procession au monument aux morts. Lors du pèlerinage en l'honneur de saint Roch, le 16 août, on se réfère à "la tradition des ancêtres". Le souvenir des morts est, enfin, entretenu, chaque dimanche "après l'Évangile", par la "lecture du nécrologe", comme prévu dans le "Coutumier" écrit sur la page de garde de l'agenda.

La communauté villageoise, fondée dans l'espace et dans le temps, regroupe les familles, lesquelles jouent un rôle majeur dans la manière de conduire la vie de la paroisse. Les "familles de la paroisse" ne sont autres que les familles du village et, par conséquent, en agissant sur elles, la paroisse agit sur l'ensemble de la communauté villageoise. Car la famille est lieu et moyen de transmission : quand le curé incite les fidèles à participer au culte, ce sont les "familles" qui sont invitées à le faire. C'est en tant que mères – les "Mères chrétiennes"¹⁵ – que les femmes agissent dans leur groupe religieux. Le jour de Pentecôte, le 28 mai, se tient l'"assemblée générale des Pères de famille de l'école libre". C'est ce même jour que le père Chanfray expose aux parents qu'il attend d'eux d'être "soucieux de la persévérance et de la formation de leurs enfants"; il leur demande, au moment de la retraite préparatoire à la communion solennelle, "de veiller sur leurs enfants afin qu'à la maison ou dans les chemins, ils ne perdent pas les fruits de leur retraite", ou encore régulièrement de les "préparer à leur confession" et, plus généralement, de les accompagner au cours de leur parcours religieux.

La communauté villageoise est aussi organisée en groupes d'âge. La paroisse trouve là encore l'un des moyens de son fonctionnement, et les intermédiaires nécessaires à l'exercice de sa mission.

3. Les groupes intermédiaires religieux

L'institution paroissiale forme des groupes, par âge et par sexe, qui se représentent concrètement lors des processions et autres cérémonies : ces groupes apparaissent distincts, situés et séparés dans l'espace, hommes et jeunes gens ensemble, les femmes avec les jeunes filles, puis les enfants, chacun arborant ses signes de reconnaissance, bannières, médailles, bérets, voiles¹⁶...

C'est dès l'enfance que les paroissiens sont pris en charge, et d'abord les "tout petits enfants" qui, ayant été baptisés, sont "apportés à l'église" le Jeudi saint, 16 avril, pour la "bénédiction des enfants et des mamans" ou, à défaut "à cause du mauvais temps", le 8 juin, "fête du T.S. Sacrement". C'est plus tard en âge que les enfants commencent d'être constitués en groupes. Le catéchisme et la "messe des enfants des écoles et des catéchismes"¹⁷ sont des moments de rassemblement ; ils ont lieu tous les jeudis. Ils ont une confession tous les mois, les filles le premier samedi du mois, et les garçons le troisième samedi du mois. Une messe dominicale est spécialement destinée à chacun des deux groupes séparément. Les garçons peuvent en outre participer davantage à la vie religieuse en répondant à l'invitation que fait leur curé aux "enfants qui désirent remplir les fonctions d'enfants de chœur aux processions des Fêtes-Dieu".

¹⁵ Voir plus loin : I3, Les groupes intermédiaires religieux.

¹⁶ A la Fête-Dieu, à l'Assomption, etc.

¹⁷ Jeudi 20 avril par exemple.

Puis en grandissant, les enfants sont de plus en plus intimement intégrés à la communauté, d'abord avec la première communion, ou "communion privée", le 26 mars ; puis vient, pour les moins jeunes, la communion solennelle, cérémonie à laquelle toute la paroisse est expressément priée par le curé d'assister. Pour s'y préparer, les enfants, après avoir satisfait aux épreuves d'un "examen", participent, pendant les jours qui précèdent le dimanche solennel, à une "retraite" conduite par un "prêtre missionnaire". Le jour de la fête, le 14 mai, les enfants défilent, constituant un groupe reconnaissable au "costume de communiant" qu'ils sont tenus de porter.



Communion solennelle en 1944, les communiantes autour du curé Chanfray : si les garçons sont moins nombreux que les filles, c'est parce que d'autres, originaires de Saint-Bonnet fréquentent les écoles libres de Montbrison ou Boën, où ils font leur communion avec leurs condisciples.

A la fête des Rogations, l'année de la communion solennelle, les filles sont inscrites dans la *Congrégation de la Sainte-Vierge*, et les garçons dans celle de *Saint-Louis-de-Gonzague*, "patron de la jeunesse". Par la suite, les garçons sont invités à des réunions¹⁸ avec les communiantes des années précédentes, contribuant à la constitution du groupe d'âge des grands enfants. Le curé, le jour de Pentecôte, annonce : "Après Vêpres réunion de S. Louis de Gonzague à la Cure" et insiste : "Nous prions les parents soucieux de la persévérance et de la formation de leurs enfants, après la Communion Solennelle, de s'intéresser à cette réunion, et de nous envoyer leurs jeunes garçons".

L'appartenance à ces groupes doit faire que, à force de "persévérance", les enfants accèdent, avec d'autres tâches et responsabilités, à la classe d'âge de la jeunesse.

¹⁸Les 28 mai, 9 septembre, 30 juillet, 13 août.

La J.A.C. à Saint-Bonnet-le-Courreau vers 1939



Jacistes ; rencontre à Saint-Georges-en-Couzan, vers 1939



*Jacistes à Saint-Bonnet avec le curé Chanfray
et les responsables de secteur : "la filiation", 1941*



Jacistes : séance récréative au profit de l'école libre (vers 1939)

Car la jeunesse est, elle aussi, un groupe reconnu. Les jeunes gens et les jeunes filles tiennent des réunions séparées. Pendant le carême, les uns et les autres sont associés aux groupes plus âgés de leur sexe : à la messe des Rameaux, les jeunes filles communient avec les femmes, puis se confessent avec elles le Mercredi saint ; la confession des hommes et des jeunes gens a lieu le Samedi saint.

Les jeunes filles de la *Congrégation des Enfants de Marie* occupent une place importante dans la pratique cultuelle. Elles sont invitées à participer à la garde d'honneur du saint Sacrement, lors de la fête de l'Adoration perpétuelle, le 25 octobre, lors des quarante-heures, le 19 février, le Jeudi saint, et sont très sollicitées au cours des processions et des cérémonies ; elles défilent avec leurs signes de reconnaissance, leur voile, leur médaille, leur béret blanc, et sont en représentation comme groupe dans les cultes mariaux. Elles ont aussi une activité religieuse propre, leurs "communion et réunion mensuelle" après la messe dominicale.

A l'époque de l'agenda, les mouvements modernes d'action catholique se répandent dans les campagnes¹⁹. A Saint-Bonnet, les jeunes sont organisés en groupes "jacistes". La *Jeunesse Agricole Catholique* et la *Jeunesse Agricole Catholique Féminine* tiennent des réunions mensuelles. Plus ancienne est l'*Action Catholique de la Jeunesse Féminine*, – créée en 1894 – : le curé annonce une réunion qui se tiendra le 15 mars, destinée au recrutement "des jeunes filles qui désirent faire partie de l'A.C.J.F." Ces groupes organisent des séances récréatives avec les chanteurs²⁰, des veillées, des prières.

Le groupe des femmes est représenté comme tel lors des cérémonies. Leur groupement principal, parce qu'il est le plus fréquemment cité et le plus sollicité dans les manifestations, est la *Confrérie des Mères chrétiennes*. Elles se réunissent et communient une fois par mois. Aux cérémonies de l'Assomption et de l'Adoration perpétuelle, elles défilent ensemble avec leurs accessoires et leurs insignes, médailles, bannières, rubans... Lors de la fête de leur patronne, Notre-Dame des Sept Douleurs, le 31 mars, elles font dire une messe, dans un geste religieux de solidarité, pour les "membres défunts et vivants des Mères Chrétiennes". D'autres rassemblements féminins existent, moins souvent cités : les *Dizainières de la Ligue féminine*, qui tiennent réunion le 12 mars avec les Mères Chrétiennes. L'*Union Féminine d'Action Catholique* est citée une fois, le 3 mars, elle semble n'avoir eu en 1939 qu'une réunion ; le curé fait pourtant état, le 11 mars, de leur "revue illustrée".

Dans les groupes liés à la pratique du culte, on ne trouve, chez les hommes, que la *Confrérie du Très Saint Sacrement*, citée à l'occasion de chaque cérémonie relative au Saint Sacrement.

D'autres groupes ont un rôle fonctionnel, utile à la bonne marche matérielle de la paroisse. Ainsi des *Zélatrices du Denier du Clergé* que les paroissiens sont priés d'accueillir, chargées par le curé le dimanche des Rameaux, 2 avril, de "recueillir les offrandes qui sont versées par quartier... chaque année durant la semaine sainte". Ainsi encore de l'*Association des Pères de famille de l'Ecole libre*, qui tient son assemblée générale et reçoit les cotisations le jour de Pentecôte. Les *chantres et chanteuses* sont très souvent appelés à exercer leurs talents, les premiers vendredis du mois par exemple, au cours des processions ou d'autres cérémonies²¹. Les *fabriciens* sont attendus "pour porter le dais", au cours de "la procession du T.S.S. aux reposoirs du bourg", le 11 juin. Il leur appartient aussi de procéder, à la "location des Bancs et chaises de l'église"», est-il annoncé à la messe du 29 octobre. Quant au *conseil paroissial*, il est convoqué trois fois en réunion²².

¹⁹ HOUSSEL, *op. cit.*

²⁰ Les 19 et 26 mars.

²¹ A Noël par exemple : la première messe "sera chantée par les chantres" elle "sera suivie immédiatement d'une messe basse, d'action de grâce chantée par les chanteuses. Au cours de ces deux messes, chantres et chanteuses feront entendre les airs populaires de Noël".

²² Le 19 février, le 29 octobre, le 26 novembre.

Ces différents groupes renforcent leurs liens de sociabilité, au cours de leurs réunions et offices réguliers et aussi à l'occasion d'événements marquants qui les rassemblent dans une émotion partagée, comme par exemple le mariage de deux "jacistes" le 21 février, d'une Enfant de Marie le 29 mai, une messe célébrée le 1^{er} décembre "en l'honneur de J.C. et de la Ste Vierge pour les soldats jacistes" ou, le 22 novembre, l'"office anniversaire des Mères chrétiennes défuntes", cérémonies auxquelles le curé ne manque pas d'inviter expressément les membres des groupes concernés à participer.



*Mariage jaciste : Jean Maisse et Léontine Palmier,
à Saint-Bonnet, en 1941*

Tous ces groupes, nombreux et fournis²³, constituent la base organisée pour la diffusion de l'enseignement religieux, l'apprentissage et le respect des pratiques du culte.

²³ Selon les informateurs témoins de l'époque, ce sont les trois quarts des jeunes qui participaient aux activités des groupes de leur âge.

II. Le prêtre, les sermons et les fidèles

L'agenda renferme un grand nombre d'informations sur la conception qu'a le prêtre de son rôle, sur l'attitude des paroissiens dans la pratique de leur foi. Il fourmille en effet de conseils, de recommandations, de commentaires, quelquefois d'admonestations qui, selon toute vraisemblance, sont destinés à étayer les sermons.

Sur les bases de la doctrine et selon les règles de conduite données par le prêtre, quelle est la pratique religieuse des fidèles, quel visage prend leur dévotion ?

1. Le rôle du prêtre et les préceptes chrétiens

Au sein de la paroisse, le curé est celui qui enseigne la religion, par le catéchisme, les sermons, et celui qui guide les attitudes religieuses des fidèles. Lorsque, le 10 novembre, lors d'un "petit office anniversaire" il fait prier "pour les anciens curés et vicaires défunts [qui] se sont dévoués dans la paroisse au salut et au soin des âmes", cette évocation nous informe sur le rôle de guide spirituel qu'il attribue au curé de paroisse. C'est également lui qui a autorité en matière de pratique religieuse : à titre d'illustration, le 21 septembre, à la période du "battage" des moissons qui se trouve coïncider avec celle des Quatre temps, le père Chanfray rappelle avec solennité, à propos de la dispense de l'abstinence, que "seul le curé de la paroisse par les pouvoirs qu'il a reçus de l'Eglise a le droit d'accorder cette dispense". A travers son rôle et par son influence, quel message religieux transmet-il aux paroissiens ?

D'abord, il rappelle la doctrine. Dieu lui-même, tant il va de soi, ne donne lieu à un début de définition qu'une seule fois le jour de l'Ascension : "Dieu seul est Maître souverain", encore ces attributs ne sont-ils donnés qu'à propos du "beau temps, du soleil et de la pluie, des orages et des tempêtes". Le Christ est nommé de façon formelle à l'occasion des grands événements de sa vie : sa naissance à Noël, "fils de Dieu fait homme", sa Passion, sa mort le Vendredi saint, sa résurrection à Pâques... Le 2 février, jour de la Purification, on bénit les cierges, qui "symbolisent Jésus-Christ, lumière du monde par sa vie, ses exemples, ses miracles, ses enseignements".

Beaucoup plus nombreuses sont les références doctrinales à la relation des hommes avec Dieu, et spécialement dans les termes – classiques de la doctrine catholique – du péché, du pardon et de la rédemption. Les notes pour le mercredi des Cendres, le 22 février, résument clairement ce qu'est la "pensée" chrétienne pour le curé :

- 1) La "pensée de la mort..."
- 2) La "pensée de la pénitence imposée à tout pécheur, même pour ses péchés pardonnés..."
- 3) Le "devoir de la prière et de l'instruction religieuse..."

Les péchés sont expressément cités dans une liste donnée à l'occasion de la période des quarante-heures, le 19 février : "blasphèmes, profanation du dimanche, violation des saintes lois du mariage, scandales, haines, injustices, manquements à la charité, négligence dans la prière, dans l'assistance à la messe, dans la fréquentation des sacrements".

Pour être aidé dans la poursuite de la bonne voie, il faut attirer la protection divine : dans cette intention le 1^{er} janvier, chantant le *Veni Creator*, on espère cette protection sur toute "l'année nouvelle". On ne manquera pas de s'adresser à Dieu, à nouveau le 31 décembre pour le "remercier des grâces obtenues au cours de l'année écoulée", on chantera pour cela le *Te Deum*. Mais ces

grâces ne sauraient dispenser les fidèles de "demander pardon de toutes les fautes commises dans l'année écoulée" : "le chant du *Miserere*" est alors entonné.

A quelles pratiques l'application de ces préceptes conduit-elle les fidèles ?

2. La pratique religieuse des paroissiens

Le cadrage est celui du calendrier liturgique, avec les grandes fêtes qui ponctuent l'année et sont l'occasion des ressourcements doctrinaux, et les grandes périodes, Avent, Carême, quarante-heures. A cela s'ajoutent la messe dominicale obligatoire et les nombreuses autres manifestations du culte comme les offices pour des saints particulièrement honorés à Saint-Bonnet.

Les recommandations énumérées par le curé de la paroisse le mercredi des Cendres trouvent logiquement leur application dans une organisation qu'il a mise en place ou qu'il perpétue au sein de la paroisse.

En ce qui concerne la "pensée de la mort", l'imposition des Cendres rappelle à chacun sa condition mortelle : "souviens-toi..." que tu es poussière... Le culte des morts trouve son apogée le jour de la Toussaint avec la "procession au cimetière" et la "bénédiction des tombes"²⁴. Des messes sont célébrées aux intentions des défunts des familles, de la paroisse, des âmes délaissées dix-huit fois, des âmes du purgatoire vingt-six fois. Ces cérémonies consacrent le caractère religieux du rapport à la mort.

La "pensée de la pénitence" est omniprésente dans l'agenda : il est nécessaire de se reconnaître pécheur et de "faire réparation de ses fautes", expose le prêtre à l'occasion de la fête de l'Adoration perpétuelle. Il existe des moyens codifiés par l'Eglise. Le plus fréquent est la confession, elle a lieu pour les membres de chacun des groupes régulièrement, chaque mois la plupart du temps. A l'occasion des grandes fêtes, il est vivement recommandé de se confesser. L'organisation la plus complète de la pratique pénitentielle est celle qui précède Pâques : les femmes se confessent le mercredi, les hommes le samedi. L'affluence est nombreuse ; le curé fait appel à un confrère, et se fait insistant auprès des "hommes et jeunes gens", leur recommandant de "venir se confesser pendant la journée, sans attendre la nuit pour faciliter la tâche de leur curé et de son auxiliaire. L'expérience des confessions est là pour témoigner que les confessions faites le long de la journée sont bien meilleures que celles faites pendant la nuit. N.S. n'a-t-il pas dit qu'il rougirait devant son Père de celui qui rougirait de lui devant les hommes..."

La confession est une préparation à la communion eucharistique. Chaque premier vendredi du mois est "jour de la communion réparatrice", avec "Amende honorable", et les groupes sont invités mensuellement à communier au cours de la messe du dimanche qui leur est plus spécialement réservé. A l'époque pascale, la "communion générale des femmes et des jeunes filles" a lieu le dimanche des Rameaux, et le jour même de Pâques, c'est celle des "hommes et jeunes gens" : les communiant sont nombreux au point que le curé prescrit que "pour le bon ordre de la Communion les hommes s'approcheront de la Table Sainte par l'allée du milieu et s'en iront par les allées latérales".

Des occasions plus exceptionnelles permettent de réparer les fautes. Lors du retour de la mission prêchée en novembre, auquel, semble-t-il, beaucoup de paroissiens participent, les confessions sont organisées durant toute la semaine, pour permettre, précise le curé le 25 novembre, de "gagner [sa] mission". Parmi les pratiques de réparation des péchés, on doit respecter le jeûne et

²⁴ D'après les paroissiens de l'époque, les personnes qui, n'habitant plus Saint-Bonnet, avaient cependant leur origine dans la commune, venaient nombreuses assister à la procession de la Toussaint.

l'abstinence, aux Vigiles de Pentecôte et de Toussaint, et pendant le Carême, période au terme de laquelle on peut, à partir du Samedi saint, "faire gras". Les "Quatre Temps" sont annoncés "jours de jeûne, d'abstinence et de pénitence". Les "heures saintes" sont destinées à "réparer les profanations du dimanche"²⁵. Le chemin pénitentiel se poursuit avec les "prières expiatoires" des Quarante heures.



Croix de mission de 1894



Derrière la croix de mission, le clocher avec son horloge, souvenir de la mission de 1938

Chacun a, en outre, la possibilité de "gagner des indulgences". A l'occasion d'une messe pour les prêtres du diocèse défunts, la communion donne "l'indulgence plénière"²⁶. Les fidèles pourront "gagner cette précieuse indulgence" de la Portioncule²⁷, par la confession, la communion, et la récitation de « 6 "Notre Père", 6 "Je vous salue", 6 "Gloire au père" aux intentions de N. S. Père le Pape, à chaque visite de l'église depuis samedi [5 août] jusqu'au dim. minuit ». A la Toussaint, l'indulgence plénière est applicable à tous les défunts. Ainsi, la réparation des péchés se fait aussi bien pour les vivants que pour les morts, elle est une occasion de "payer nos dettes contractées par nos péchés envers la justice divine" et "pour les âmes de nos chers défunts".

Le "devoir de la prière" se traduit par des demandes à Dieu et aux saints en faveur des "défunts", du "temps favorable", de "la paix", de la protection des soldats ou "d'intentions particulières"... Ainsi pendant la guerre, le premier dimanche de l'Avent, le curé déclare que "la victoire et la paix seront le prix de nos efforts", "effort pour prier à cette intention à l'église ou, si

²⁵ Les 23 et 30 juillet.

²⁶ Le 13 novembre.

²⁷ Dans la région d'Assise. Saint François, au cours d'une vision, aurait obtenu cette indulgence de Jésus lui-même.

l'on ne peut, en famille". La prière prend aussi la forme désintéressée d'une adoration : le troisième dimanche de chaque mois le Saint Sacrement est exposé devant les fidèles²⁸ ; s'y ajoutent quinze cérémonies spéciales dans l'année²⁹. A plusieurs reprises, le curé recommande d'assister aux cultes ; le jour de l'Adoration perpétuelle, l'attitude recommandée est faite de "piété, bonne volonté, discipline". Le Jeudi saint, c'est le "dévouement" qui est mis en valeur. Le 11 juin, les jeunes gens sont invités à la "piété", au "recueillement", à la "discipline" au cours de la Fête-Dieu. Ensuite, le curé met l'accent sur la "persévérance", en particulier celle des enfants, sous la protection de la Sainte Vierge et de saint Louis de Gonzague. La foi doit être sincère, "fidèle". Le jour de l'Ascension, le curé invite à la "prière humble et sincère", qui seule est "toute puissante". C'est un petit morceau découpé de papier imprimé, collé sur la page du 4 février, qui laisse entendre ce qu'est pour le père Chanfray une attitude chrétienne sincère ; c'est une citation d'Ignace d'Antioche :

Combien de chrétiens qui ne le sont que de nom ! N'êtes-vous pas de ce nombre ? Ce qui fait le chrétien, ce ne sont pas les belles paroles et les apparences spécieuses, mais c'est la grandeur d'âme et la solidité de la vertu.

La pratique religieuse du chrétien de Saint-Bonnet est ponctuée de cérémonies et de rites qui lui rappellent qu'il est mortel, pécheur, et que, pour cela, il doit prier Dieu avec fidélité et sincérité pour accéder au salut. Dans ce cadre rappelé avec vigueur par leur curé, que sait-on de la dévotion des fidèles telle qu'elle nous apparaît à la lecture de l'agenda ?

3. La dévotion des fidèles

A quoi et comment les fidèles de Saint-Bonnet croient-ils ? On ne saurait bien entendu répondre avec assurance sur les seules données de cet agenda. Cependant, on peut obtenir des indices, à l'examen des intentions des messes commandées par les fidèles d'une part, en observant quels saints sont sollicités, à quelle fin et selon quelle hiérarchie d'autre part.

Parmi les messes célébrées, il n'est pas toujours possible de distinguer qui, du curé ou du paroissien, choisit l'intention ou le saint invoqué. Nous pouvons cependant retirer un enseignement de l'objet et de la fréquence des intentions, du rôle attribué aux saints et de la fréquence de leur invocation.

Les intentions de messe les plus nombreuses concernent les défunts. C'est d'abord à l'intention de leurs morts, en effet, que les familles demandent des messes, qui sont dites quotidiennement, souvent d'ailleurs aussi en l'honneur d'un saint. Ainsi, le fidèle se tourne vers Dieu dans une situation de désarroi ou de tristesse. La paroisse elle-même, en tant qu'entité collective, célèbre vingt-six messes "pour les défunts" désignés de façon générale, dix pour les "soldats morts à la Grande Guerre", mais elle ne saurait laisser à l'abandon les "Âmes délaissées" (dix-huit messes), et les "Âmes du purgatoire" (vingt-quatre messes). On confie l'âme de ces défunts à Dieu pour qu'il leur accorde le pardon et le salut.

Se tourner vers Dieu est une posture que l'on trouve à plusieurs reprises dans des circonstances exceptionnelles, par exemple en cette année 1939, dans les premiers mois de la guerre. Des messes sont aussi célébrées pour des demandes particulières : vingt et une messes "à

²⁸ Cette exposition est prévue sur la page de garde de l'agenda, où est détaillé de la main du curé le "coutumier". A la fin de l'agenda est dressée la liste nominative des "adorateurs du T. S. Sacrement" avec l'horaire de leur tour de rôle. Voir annexes, document 3 : *Adorateurs du T. S. Sacrement*.

²⁹ On rappelle ici l'Adoration perpétuelle, au cours de laquelle tous les habitants sont appelés à venir à l'église et se succéder au cours de la journée devant le Saint-Sacrement.

une intention particulière"; trente-quatre messes ou prières doivent contribuer à attirer des conditions propices à l'agriculture. Ou c'est encore dans un but de recommandation : on se met sous la protection de Dieu ou de saints lors des messes pour les "familles de la paroisse", ou "pour la paroisse".

Les invocations aux saints, les messes ou les prières en leur honneur, sont des manifestations diverses de la foi. Les saints ont un rôle propitiatoire, curatif ou protecteur ; certains tiennent plusieurs fonctions à la fois. Mais on peut aussi s'adresser aux saints par dévotion pure et simple.

On constate une hiérarchisation dans la façon dont les fidèles s'adressent aux saints. La Sainte Vierge tient la première place, avec dix appellations différentes. Comme "Sainte Vierge", elle est citée treize fois ; "Sainte Marie" est priée tous les dimanches, le mois de mai lui est consacré, dit "mois de Marie", comme le mois d'octobre est celui du Rosaire ; "Notre-Dame" est invoquée deux fois. En cette année de guerre, la Vierge est souvent sollicitée comme protectrice et comme intermédiaire auprès de Dieu pour la paix.. Notre-Dame du Sacré-Cœur, souvent invoquée en temps de guerre, est citée six fois, Notre-Dame de la Merci est priée le 24 septembre comme protectrice des "soldats prisonniers de l'ennemi". De même, on fait appel à elle dans les cas de maladie (deux messes à Notre-Dame de Lourdes) ou pour l'agriculture (cinq adresses à la Vierge). Les fidèles sont invités le 15 août à se tourner vers cette figure maternelle, cette "Maman du ciel". Notre-Dame du Perpétuel Secours est invoquée sept fois, Notre-Dame de Lourdes, six, Notre-Dame des Sept Douleurs, quatre. Si Notre-Dame de Fourvière et Notre-Dame de l'Hermitage sont aussi souvent sollicitées, c'est probablement pour la proximité de leur sanctuaire et le caractère familial que cela leur confère.



Souvenir de mission de 1879

En deuxième position vient saint Roch, ce saint agraire et protecteur, appelé trente et une fois à intervenir contre les maladies, pour les fruits de la terre, pour le beau temps. Il est cité à toutes les grandes fêtes³⁰ et tous les dimanches. Le pèlerinage annuel, le 16 août, en son honneur à la chapelle de Courreau qui lui est dédiée semble avoir un grand succès, au point que des voitures sont prévues pour le transport des pèlerins qui viennent témoigner leur "confiance".

La présence dans le village des Sœurs de saint Joseph contribue à expliquer que leur saint patron, dit "patron des familles chrétiennes" le jour de sa fête, le 19 mars, soit invoqué à dix-huit reprises et qu'au cours du mois de mars qui lui est consacré, des prières soient récitées quotidiennement. On prie encore sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, seize fois, souvent pour demander la guérison des malades ou la protection des soldats, et saint Antoine de Padoue neuf fois, dont on connaît la capacité de faire retrouver les objets perdus.

³⁰ Pâques, les Rogations, Ascension, Pentecôte.

Une mention spéciale est à faire du Sacré Cœur, invoqué en particulier pendant la guerre, cinq fois pour demander la protection des soldats, deux fois "pour la France", une fois "pour la victoire" et dix fois "pour la paix".

L'agenda nous renseigne ainsi sur la manière dont les préceptes catholiques sont enseignés et mis en pratique par les paroissiens. Ces préceptes ne sont pas particuliers à Saint-Bonnet et la religion, ici comme ailleurs, est le fruit d'un milieu, d'une communauté, de la personnalité de l'officiant, des croyances locales, des attitudes des paroissiens, mais aussi du monde dans lequel évolue la paroisse. L'enseignement est sans cesse entretenu par le rapport au monde, dans des échanges qui permettent aux paroissiens et à leur curé de se ressourcer. Quels liens les paroissiens privilégient-ils avec l'extérieur ?



La chapelle Saint-Roch à Courreau



Saint Roch à Courreau

16 MERCREDI ^{fête de} S. Roch 228-137

Pour la chapelle de Courreau, félinage so-
 lennel et traditionnel à S. Roch -
 messe à 7h à laquelle on pourra communier en à-
 vertissant à l'avance - Jusant, le vesper chantés
 par les choristes - La M. Solennelle à 10h
 avec le concours de choristes. à chaque Messe, ser-
 mon de circonstance - Vénération des reliques
 de S. Roch - Bénédiction des petits enfants et
 des objets de fète, Nous faisons un pressant appel
 à toutes les familles, afin que malgré le férie de de
 quelques travaux elles soient tout rattachées à
 ce félinage, organisé dans l'intérêt de tous, afin que
 S. Roch nous obtienne un temps favorable, et nous protège
 contre les épidémies, les personnes, les enfants, le bétail - On se
 continuera la tradition des ancêtres, venant dans la chapelle, ^à ~~visiter~~
 au S. Roch ^{pour un concours à S. Roch -}
 Les quets ^{à l'occa-} sion de ce félinage ont
 17. Pour but de subvenir aux ha-
 2e. - 17. d'organisation de la fête
 3e. - 17. et d'entretien de la chapelle
 Nous comptons sur la générosité de ~~seigneur~~ ^{de S. Roch} pour ^{faciliter et}
 nous aider dans ce but. ^{de S. Roch} Pour ^{de S. Roch} ^{de S. Roch}
 soit une valeur de la maison Carbon ^{de S. Roch}

Agenda du 16 août 1939



Pèlerinage à Courreau

III. La paroisse dans le monde

Quelles sont les relations de la paroisse avec l'extérieur immédiat ? Comment la paroisse marque-t-elle son appartenance à l'Eglise universelle ? Comment réagit-elle face aux événements du monde civil, et particulièrement à la guerre qui vient de se déclarer ?

1. Les relations avec l'extérieur proche

La paroisse entretient avec l'extérieur proche des rapports, dont la première fonction est de voisinage. Par exemple, en janvier, le curé étant fatigué, c'est celui de Sauvain, paroisse voisine, qui est appelé à s'occuper des "malades pressés". On note au passage le rattachement de la paroisse à l'archiprêtré de Saint-Georges-en-Couzan, lorsque le curé de cette paroisse, archiprêtre, fait communiquer, aux paroissiens de Saint-Bonnet, qu'ils peuvent faire "leur provision de cierges", annoncer une séance récréative pour l'école libre, ou encore, prévenir de la prochaine "distribution des saintes huiles à Saint-Georges-en-Couzan pour toutes les paroisses du canton"³¹.

D'autres relations de proximité ont une portée plus directe sur les croyances et la pratique. Ainsi, la présence des religieuses de saint Joseph dans le village entretient et vivifie l'enseignement religieux. La communauté a été implantée à Saint-Bonnet, important ainsi les particularités de la dévotion propre à cette congrégation. En effet, institutrices de l'école libre, les religieuses instruisent les enfants et les préparent à la confession. Pour les adultes aussi, elles fortifient la foi : des messes sont régulièrement annoncées chez elles, en particulier celles en l'honneur de saint Joseph ou de la sainte Famille, et le curé invite les fidèles à y participer.



Les sœurs Saint-Joseph et leurs élèves (années 1930)

³¹ Le 5 février, le 8 mars, le 18 avril.

On fait intervenir des prêtres de la région. Les enseignants du petit séminaire de Montbrison, ville toute proche, sont plusieurs fois sollicités lors de cérémonies : l'abbé Ducros pour le mariage de Rémy Nigon et de Marie-Antoinette Chazal³², l'abbé Mizard le Samedi saint pour la confession des hommes, l'abbé Soulier à la Pentecôte, à nouveau l'abbé Mizard pour porter le Saint-Sacrement en procession, le dimanche 11 juin... Des célébrants viennent d'un peu plus loin, ainsi d'un vicaire à l'église Saint-Vincent à Lyon, l'abbé Gourbière, "enfant de la paroisse"³³. Les messes, vu leur grand nombre, ne pouvant pas toutes être dites sur place par le curé, leur célébration est en quelque sorte déléguée à des officiants extérieurs³⁴. Enfin, pendant une période de retraite du curé à la fin du mois d'août, un aumônier du lycée de Roanne, l'abbé Dupuy, vient le remplacer.

A l'inverse, des paroissiens vont vers l'extérieur. Ainsi, certains partent en pèlerinage pour l'Hermitage, monastère forézien proche ; ils y rencontrent d'autres chrétiens des paroisses voisines, Saint-Bonnet-le-Courreau est alors membre d'une communauté plus large. La paroisse participe également au pèlerinage de Fourvière le 24 juin, qui est suivi d'une messe à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, siège de l'archevêché. Le 7 mai, la quête est faite pour la participation au Congrès marial de Fourvière.

Le rappel de l'appartenance de la paroisse au diocèse de Lyon est une préoccupation constante pour le curé. A plusieurs reprises au cours de l'année, il mentionne la fête de saints du diocèse, et la note sur l'agenda en remplacement ou en complément des saints officiels du jour, ainsi, par exemple le bienheureux J.P. Néel, "missionnaire martyr en Chine, ancien élève du séminaire de Montbrison", le saint curé d'Ars, sainte Blandine³⁵... Le 13 novembre, il célèbre une messe "pour les prêtres du diocèse décédés dans l'année courante". Les quêtes entraînent une solidarité géographique diocésaine : on donne pour la construction d'églises nouvelles dans le diocèse, "pour l'achèvement de la Basilique de Fourvière", pour les facultés catholiques de Lyon³⁶. Le jour de l'Adoration perpétuelle, Saint-Bonnet joue son rôle de membre actif du diocèse : "Dans le diocèse, chaque jour de l'année, deux ou trois paroisses, soit communautés, sont désignées pour assurer la garde d'honneur du Saint Sacrement exposé. Mercredi [25 octobre] est le jour de garde pour la paroisse."

L'archevêché lui-même est rappelé et reconnu comme la source de l'autorité dans ce premier cercle géographique et religieux où évolue la paroisse de Saint-Bonnet : le curé expose que les quêtes sont faites à la demande du cardinal archevêque de Lyon. C'est lui qui, à de nombreuses reprises, ordonne des prières, exerce son autorité pour que soit assurée "une sonnerie la veille et le jour du Service solennel à la mémoire de Pie XI", dispense de "l'abstinence sur toute l'étendue du diocèse" le vendredi 14 juillet, lance un "pressant appel" à "faire la prière pour les soldats et pour la Paix", ordonne la quête pour les facultés catholiques de Lyon³⁷...

La paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau échange avec ses voisins, et ressource sa foi par ces relations. Au-delà, la paroisse est membre de l'Eglise, la grande assemblée des chrétiens. Comment se relie-t-elle à l'Eglise universelle ?

³² Le 3 janvier.

³³ Le 25 juin.

³⁴ Les 1 et 17 août, sont mentionnés les noms des révérends pères chargés de cette mission.

³⁵ Le 18 février, le 4 août, le 8 août.

³⁶ Le 29 octobre, le 10 décembre, le 24 décembre.

³⁷ Le 26 février, le 14 juillet, le 11 décembre, le 24 décembre.

2. Saint-Bonnet-le-Courreau dans l'Eglise universelle

Les paroissiens débordent ce premier cercle géographique pour aller en pèlerinage le 4 juin à Lourdes, lieu marial lointain de renommée mondiale. Le rapport à un monde chrétien plus vaste se retrouve aussi avec la venue de deux "prêtres missionnaires" : le R. P. Sorrel, "missionnaire de la Salette", monastère de la région de Grenoble, intervient à l'occasion de la retraite des enfants préparant leur communion solennelle, puis c'est l'un de ses confrères qui, à l'occasion de la fête de l'Assomption, "entendra les confessions" et prononcera "le sermon de circonstance". De même, Saint-Bonnet accueille un autre missionnaire, le R.P. Humbert, "rédemptoriste", du 16 au 26 novembre pour le "retour de mission", période de retraite collective de la paroisse.

Saint-Bonnet est intégré à l'ensemble de la communauté chrétienne. Deux membres des JAC participent au congrès national en avril à Paris, et rendent compte de cette manifestation à leur retour. Les prières et les célébrations fournissent fréquemment l'occasion de rappeler l'appartenance à l'Eglise chrétienne tout entière. Ainsi, à l'Ascension, les fidèles sont priés de "s'unir aux prières et aux chants de l'Eglise" ; de même, le Vendredi saint, le curé se fait le porte-parole de l'archevêque qui demande une quête "pour les lieux saints de Palestine". Un petit papier glissé dans l'agenda, intitulé "envois de listes", cite dix lieux de prière ; il semble s'agir des sanctuaires auxquels est adressée la liste nominative des soldats de Saint-Bonnet, comme il est mentionné le 17 octobre : à Paray-le-Monial "a été placée la liste des soldats de Saint-Bonnet-le-Courreau". La paroisse demande alors des prières pour ses soldats mobilisés dans ces lieux éloignés³⁸.

L'intégration de Saint-Bonnet à des espaces géographiques plus étendus de l'expression religieuse se réalise aussi sur le plan matériel : les paroissiens sont invités le 29 janvier à donner de l'argent pour le sanatorium du clergé dans le Var, et pendant le Carême, pour "l'Oeuvre des Séminaires et des futurs prêtres" sur l'ensemble du territoire national³⁹. De la même manière, on vend des fleurs à la sortie de la messe du 23 juillet pour les "œuvres syndicales catholiques" ou des magazines chrétiens nationaux⁴⁰.

L'appartenance à l'Eglise universelle est patente dans le rapport avec le pape. D'abord, c'est lui qui, par l'intermédiaire des institutions religieuses, et finalement du curé de la paroisse, ordonne des messes, des prières le 26 février, le 27 août. Le 30 avril, le curé prend appui sur une "lettre de Pie XII" pour annoncer l'ouverture du mois de Marie. L'attachement des fidèles au pape est entretenu par le curé qui, célébrant l'anniversaire de l'élection du pape Pie XI, demande des "prières pour sa sainteté". Il est encore plus manifeste lorsque celui-ci meurt. La fonction papale est alors rappelée avec force : il est le "Père commun qui porte devant Dieu la responsabilité des âmes du monde entier". Un "service solennel" est célébré à son intention le 26 février, au cours duquel "toutes les familles auront à cœur de se faire représenter" et "d'y prier pour le repos de l'âme du "Père commun". Les sonneurs doivent, selon l'ordonnance de l'archevêque, faire sonner les cloches ; les membres de l'Union féminine d'action catholique, de leur côté, donnent une messe "pour sa Sainteté Pie XI", et on chante "debout" un *Te*



1939 : le nouveau pape, Pie XII
(Le Monde du 10 octobre 2003)

³⁸ Les lieux cités : "Religieuses clarisses Mont, Carmel de Roanne, Grotte de Lourdes, Carmel de Lisieux, Sanctuaire de Montmartre, Sanctuaire d'Ars, La Neylière (tombeau du RP Colin), Tabernacle Maître autel, Tabernacle autel NN de L, Monastère de Paray".

³⁹ Le 26 mars.

⁴⁰ *Propagation de la foi, Revue illustrée de propagation, Le Petit Echo de la Ligue féminine...*

Deum "pour l'élection du nouveau pape Pie XII". La "Clôture du Retour de Mission" donne lieu, le 26 novembre, à une "Bénédiction papale".

Le rôle de la paroisse dans l'Eglise s'étend au-delà de la communauté des chrétiens proprement dits. C'est ainsi que les paroissiens sont invités à encourager l'expansion de la foi : le curé incite à cotiser pour les "œuvres qui se proposent de propager la foi chez les païens et aussi chez nous", car, "tout catholique doit travailler par ses prières, ses sacrifices et ses œuvres à étendre le règne de Dieu dans les âmes du monde entier". Ce propos est tenu à l'occasion de la venue à Saint-Bonnet, le 17 décembre, d'un prêtre des Missions africaines de Lyon, le R.P. Monnet. Une quête est organisée ce jour "au profit des missions". Le visiteur présente un film sur les missions du Dahomey, d'où il revient. Un autre "film missionnaire" avait été projeté le 5 mars: *Les Foules blanches de l'île rouge*. Le R.P. Henri Perrin, missionnaire originaire de Saint-Bonnet mort à Osaka, fait l'objet d'une attention particulière : quoique ayant quitté son pays natal depuis cinquante-cinq ans, un office de sépulture est célébré à sa mémoire le 30 août, puis quatre messes dont la grand-messe le jour de la Toussaint.

La paroisse se proclame ainsi membre de la communauté entière des chrétiens. Mais la religion à Saint-Bonnet comme ailleurs ne se limite pas aux pratiques du culte et aux affaires strictement religieuses. Elle réagit à un environnement civil et à la conjoncture de son temps.

3. La paroisse et le monde civil

Le premier domaine d'intérêt est l'école. Pour le curé, la religion doit être présente et active dans le domaine de l'instruction. Le sujet occupe une page et demie de l'agenda, début octobre, à la rentrée des classes, c'est dire l'importance qu'il lui accorde. L'obligation scolaire et la qualité de l'enseignement lui tiennent à cœur, il faut "assurer à cette instruction le maximum de rendement intellectuel". Mais, avertit-il, "la science, l'instruction est une arme dangereuse..." si elle "ne comporte pas un frein moral : la conscience chrétienne". Alors, la religion s'insère dans l'instruction car "ce qui importe pour le chrétien ce n'est pas tant d'instruire les enfants que de former en eux une âme profondément chrétienne". Il est fait allusion, à propos d'école, seulement à l'école libre, "moyen de formation" que les parents sont invités à privilégier, faute de quoi, ils pourraient avoir à "en répondre un jour à l'heure de leur Jugement", tant l'affaire a de portée sur le plan religieux. C'est "pour marquer l'ouverture de l'école libre" qu'est célébrée, le lundi 2 octobre, une "Messe en l'honneur du Saint-Esprit". L'insertion dans l'institution religieuse prime l'obligation civique.

Deux autres cas se trouvent exposés de la relation entre l'Eglise et l'Etat. Le 14 juillet, fête laïque et civile, la nation prévaut sur la règle religieuse : le cardinal "accorde ce vendredi la dispense de l'abstinence". En revanche, la célébration de l'armistice du 11 novembre s'est empreinte de religieux, puisqu'un office solennel est célébré le dimanche suivant, avec une procession au monument aux morts, et une absoute. A l'occasion du "21^e anniversaire de l'armistice", la messe est célébrée en l'honneur de "tous les saints patrons de la France".

Les références à la France en tant que pays sont nombreuses dans l'agenda. Certains saints invoqués font entrevoir la relation privilégiée que l'Eglise catholique affecte d'entretenir avec la France. Ainsi, le curé précise que Jeanne d'Arc est "patronne du pays" le jour de sa solennité le 14 mai, et on en diffuse l'image par la vente de la "petite fleur de Jeanne d'Arc" ; il renchérit le 6 juin, "Saint-Norbert" étant barré au profit de "Sainte-Jeanne-d'Arc, patronne de la France". Saint Michel est invoqué tous les dimanches et il est qualifié le jour de sa fête solennelle "ange gardien de la France".



Ecole publique (années 1930)



Ecole privée (années 1930)

Le 15 août, le vœu de Louis XIII qui "consacrait la France à la Sainte Vierge" est renouvelé. Invoquer ces saints, c'est inviter les paroissiens à prier pour la France comme terre chrétienne. C'est encore la même idée qui semble être défendue lorsque les jacistes, lors d'une messe, le 19 février, "en union avec tous les jacistes de France", font prier "aux intentions de la France". Le pays apparaît aussi dans les discours religieux en tant qu'entité politique, cité comme Etat dans le coutumier établi à la page de garde : il est prévu de prier "pour les besoins de l'Eglise et de l'Etat".

La guerre est l'occasion d'observer dans une situation exceptionnelle les rapports entre la religion et les événements nationaux. Cet état de crise cristallise les attitudes religieuses et intensifie les dévotions.

On peut observer à travers les pratiques religieuses des fidèles et du curé, au cours des derniers mois de l'année, une progression du sentiment par rapport à la guerre, dans la demande pressante de la paix, l'intensification des pratiques religieuses, les relations avec les soldats, la prise de position pour la France, et le retour aux souvenirs de la Grande Guerre.

En effet, dès avant la déclaration de la guerre le 3 septembre, la quête sert, le 27 août, à faire dire des messes "pour la paix", et aux vêpres, le programme initialement prévu est remplacé par des "prières pour la paix à la demande de l'archevêque et du pape". Ce jour-là sont annoncées des "prières pour la paix" tous les soirs de la semaine. Peut-être peut-on interpréter aussi comme signe d'appréhension de la guerre la note du 14 août : "dans les temps incertains que nous vivons nous avons tellement besoin de son secours [de la Vierge]".

La guerre revivifie les attitudes de dévotion. C'est le sens de la parole du curé le jour de l'Adoration perpétuelle : "Dans les jours de guerre et d'angoisse, chacun... saura [faire] preuve de discipline et de bonne volonté pour venir rendre ses devoirs... prier pour les soldats, pour le succès de nos armées, la Victoire et la Paix". De même, le 3 décembre, le curé encourage à la prière : "On continuera tous les soirs sans se lasser à prier pour nos soldats... persévérer dans cet effort... La Victoire et la Paix seront le prix de nos efforts." De même, le curé expose le 11 décembre : "La Victoire et la Paix ne seront pas le prix de nos soupirs et gémissements mais bien de nos efforts dans la prière." Les fidèles se tournent vers la religion : en plus des prières prévues tous les soirs au début de chaque mois pour la paix, des messes sont célébrées et des prières récitées tous les jours, à l'initiative du curé ou des paroissiens, souvent en l'honneur de Notre-Dame de Lourdes et du Sacré Cœur.

Progressivement, la paix n'est plus la seule fin des prières. A partir du 14 septembre, des messes sont demandées pour des soldats, puis le 17 octobre et plusieurs fois ensuite, pour "les soldats", et le 31 décembre pour le cas particulier des soldats morts en Pologne. On quête le 22 octobre "pour le luminaire à l'occasion des prières pour les soldats".

La paroisse prend de plus en plus nettement parti pour la France. Du 24 septembre au 15 octobre, on prie "pour la Victoire", à partir du 25 octobre, "pour les soldats, pour le succès de nos armées, la Victoire et la Paix". La paroisse est partie prenante de la solidarité nationale : la quête du 15 octobre est au bénéfice des Alsaciens-Lorrains.

Face à la guerre, la communauté paroissiale est plus soudée. Le 15 septembre est le jour de la fête de "N.D. des 7 Douleurs, patronne des Mères, des épouses, des sœurs, que les départs de la mobilisation a cruellement séparé[es] de leurs enfants, de leurs époux, de leurs frères". Tout le groupe paroissial est concerné par l'absence des hommes partis pour la guerre lors des messes "pour nos soldats" ou la grand-messe célébrée le 26 novembre à l'occasion du départ des conscrits de 1939. La solidarité entre la paroisse et ses soldats est aussi frappante dans l'envoi de la liste des mobilisés dans dix lieux de prière⁴¹.

⁴¹ Voir plus haut, III.2. Saint-Bonnet-le-Courreau dans l'Eglise universelle.

Cette Seconde Guerre rappelle les souvenirs de la Grande Guerre. En effet, sur dix messes pour les soldats morts à la Grande Guerre, seules deux ont été célébrées avant la déclaration de la Seconde Guerre mondiale. Il s'établit avec les morts de 1914-1918 une sorte de filiation historique en même temps que des liens religieux. Les morts de la Grande Guerre sont en quelque sorte sacralisés, "eu égard à leur grand sacrifice", et, comme on le fait auprès des saints, on leur demande le 3 septembre d'intercéder "afin que, soit du ciel soit du purgatoire, ils obtiennent de la miséricorde divine la sauvegarde de la Paix".

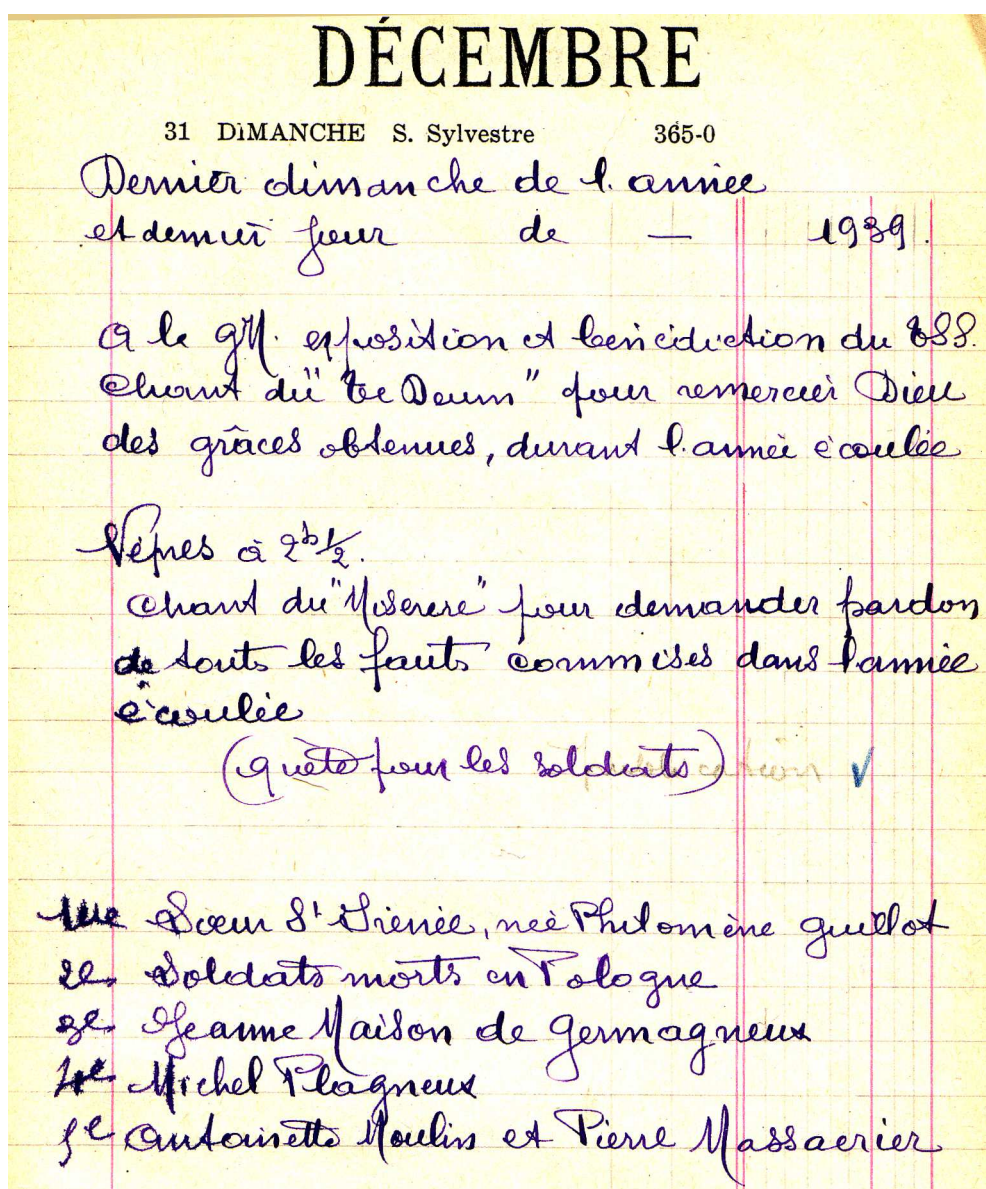
La religion à Saint-Bonnet évolue dans un environnement tant civil que religieux. Face aux sollicitations du monde et aux événements de l'époque, sous l'autorité de son curé, la paroisse trouve alors paradoxalement dans son appartenance à l'Eglise universelle et sa référence à la France des raisons supplémentaires de resserrer les liens de la communauté villageoise.



La filiation historique avec les soldats morts

CONCLUSION

La religion, à Saint-Bonnet en 1939, est fondée sur une culture agraire qui marque toute la population. L'institution paroissiale repose sur la communauté d'un village à dominante agricole, insérée dans la durée par la référence aux défunts. Elle s'appuie sur les différentes composantes de la communauté, en particulier les familles, les groupements et les classes d'âge, qui sont autant d'intermédiaires pour l'enseignement des préceptes fondamentaux d'une religion chrétienne du pardon et de la rédemption. Les pratiques qui en découlent sont fortement marquées par la pénitence et la réparation, tandis que la dévotion se manifeste par des prières à Dieu et à ses saints, à des fins propitiatoires, protectrices, mais aussi pour l'action de grâces. La vie religieuse des paroissiens de Saint-Bonnet évolue en fonction de leur entourage religieux et civil. La paroisse se reconnaît, échange et agit dans plusieurs cercles concentriques : celui de la proximité géographique de l'archiprêtré, puis celui du diocèse, jusqu'à celui de l'Eglise universelle. Elle est à la fois profondément implantée dans sa culture locale, et solidement attachée à la doctrine générale de l'Eglise. C'est à partir de cela qu'elle prend position dans les affaires du siècle.



Le 31 décembre, les paroissiens et leur curé rendent grâce à Dieu. L'agenda de 1939 va se refermer. Avant cela, le Père Chanfray écrit au crayon bleu : "Lundi 1^{er} janvier 1940". Les autres agendas ont-ils été tenus avec autant de précision et autant d'investissement ? On ne sait.

En tout cas, l'examen de ce document permet d'imaginer la vie d'un curé de campagne, la nature de ses activités, la charge de son travail, sa conviction dans le service et la conduite attentive et sourcilleuse de ses paroissiens, et la force sincère de sa foi.

L'étude de ce cas monographique, même s'il est limité dans le temps et l'espace, apporte des informations utiles à la connaissance de la religion rurale telle que vécue à l'époque. Pour tirer parti au mieux des résultats de ce travail, il faudrait pouvoir établir des rapprochements avec d'autres situations contemporaines et les mettre en perspective dans une durée plus longue. On serait ainsi mieux à même de comprendre l'évolution de l'histoire religieuse rurale, dans le mouvement qui met les paroisses à l'épreuve de l'expansion des mouvements d'action catholique.



*J. Chanfray
curé*

La J.A.C. dix ans après



*20^e anniversaire de la J.A.C. et de la J.A.C.F. Paris 1950
70 000 congressistes au Parc des Princes*

(Histoire de la France rurale, Seuil, 1977, Paris, tome 4)



Parmi les 70 000 congressistes, ceux et celles de Saint-Bonnet-le-Courreau

ANNEXES

Document 1 : Structure de la population active, d'après le recensement de la population en 1936

Source : Archives départementales de la Loire, 6M251, Recensement de 1936, commune de Saint-Bonnet-le-Courreau.

Le recensement de 1936, année la plus proche de celle de l'agenda, permet d'établir ainsi la structure de l'activité et de la population active :

- 1 400 habitants.
- 210 cultivateurs "patrons".
- 335 cultivateurs employés, fils, fille, valet ou servante d'un " patron".
- 47 artisans ou commerçants, à savoir : 2 charrons, 3 maréchaux-ferrants ; 3 maçons ; 3 menuisiers ; 2 cordonniers ; 5 sabotiers ; 1 tailleur ; 3 couturières ; 1 fabricant d'huile ; 4 épicières ; 3 boulangers ; 1 boucher ; 1 hôtelière ; 5 débitants de boissons ; 1 débitant de tabacs ; 2 marchands d'étoffes ; 1 tricoteuse ; 1 camionneur ; 1 quincaillier ; 3 scieurs ; 1 fromager.
- 21 domestiques et ouvriers exerçant d'autres professions que celle de l'agriculture.
- 17 employés du service public, à savoir : 8 instituteurs et institutrices ; 5 cantonniers ; 3 facteurs et porte-dépêches ; 1 garde-champêtre.
- 3 religieuses, également institutrices.
- 1 prêtre.

Pour connaître le chiffre de la population active, il faut ajouter aux 735 personnes ci-dessus recensées 210 autres, correspondant aux 210 – à quelques unités près – conjointes ou conjoints – éventuellement ascendants ou descendants – des cultivateurs ou cultivatrices "patrons". Le chiffre des "actifs" s'établit donc à 835. Parmi eux, ceux travaillant, quel que soit leur statut, pour l'agriculture et l'élevage sont au nombre de 755, soit 9 sur 10. La prééminence de l'agriculture apparaîtrait encore plus forte si l'on pouvait statistiquement tenir compte du cas de ceux, artisans, commerçants et autres, qui ajoutaient à leur activité première celle de cultivateur à temps partiel.

Document 2 : Baptêmes, mariages et sépultures religieux de l'année 1939

Source : registre paroissial de Saint-Bonnet-le-Courreau

Baptêmes: 43, dont 10 à l'église de Saint-Bonnet même, et 33 à l'hôtel-Dieu de Montbrison.

Mariages : 11.

Sépultures : 20, dont 5 enfants de 1 à 9 mois, et 1 enfant de 7 ans.

Document 3 : Liste des adorateurs du T. S. Sacrement p. 33-34-35

Adorateurs du St Sacrement
 pour le 2^e dimanche du mois
 Année: Juin 1928 - Juin 1929

1 M^r le Curé aumônier 8^h à 9^h
 Philomène Rigand 2^e janvier
 2 Rosalie Simon
 3 Joannès Mondailard
 4 Antonin Rondel
 5 Marie Pugnier
 6 Marie Girel
 7 Sylvie Joandel
 8 Jean M. Bessey
 9 Estarine Durand
 10 Euphrasie Daragon

11 Joannès Maillé 9^h 10
 12 Elisa Chauve
 13 Marie Chauve
 14 Félix Fournier
 15 Marie Dufuy
 16 Jean B^e Fournier
 17 Marie ant. Joandel
 18 Hemi Roche
 19 Valentine Rigaud
 20 Jean M. Chazal

21 Joannès Rondel 10 à 11^h
 22 Joséphine Rondel
 23 Jean Simon
 24 Marie Vincent (M^{re} Chaferon)
 25 Marie Roux
 26 Maria Brosse
 27 Pure Marie Perrin
 28 Pelagie Plagne
 29 Françoise Verdier (Buchierolles)
 30 Virginie Guillot

31 Marie Dufuy 11^h - 12^h
 32 Emile Griot
 33 Melanie Massacrier
 34 Marie Perret
 35 Joseph. Daragon

36 Marie Maillé 11^h à 12^h (suite)
 37 Jean Marie Griot
 38 Virginie Maillé
 39 Leonie Rondel
 40 Jacques Arnaud

41 Philomène Goure 12^h - 13^h
 42 Jean M. Pabais
 43 Marie Pallez
 44 Marguerite Courage
 45 Antoinette Masson
 46 Louis Joandel
 47 Emile Joandel
 48 Marie R^{se} Joandel
 49 Marie Borille
 50 Antoinette Pécouep

51 Antoinette Guillot 8^h à 9^h
 52 Francisque Chambon février
 53 Eugène Péroy
 54 Eugénie Pallez AVRE
 55 Adrienne Patural
 56 Sophie Laurendon
 57 Antonin Massacrier
 58 Stéphanie Massacrier
 59 Philippine Monier
 60 Antonie Chevaleyre

61 Joseph. Pallez 9^h - 10^h
 62 Marie Perrin
 63 Marie Lafond (Chasames)
 64 Philippine Monier
 65 Jean Monier
 66 Gilberte Chazelle
 67 Marie Doyat
 68 Martin Fournier
 69 Marie Muron
 70 Victorine Moulin

71 Jean M. Maison 10^h - 11^h
 72 Marie Plagneux
 73 Léonie Guillot
 74 Julie Charlab

75 Claude Gourbayre
 76 Claudie Prat
 77 Jacques Gourbière
 78 Félicie Lachand
 79 Marie Maison (Buchierolles)
 80 Marie Catesson (Grandrie)

81 M^{re} Rigand 11^h à 12^h
 82 Estienne Durand
 83 Antonie Joandel
 84 Clotilde Faerix
 85 Emile Gaurand
 86 Marie Massacrier (Planchat)
 87 Jean Chaferon
 88 Philippine Gourbière
 89 Marie Pallez (M^{re})
 90 Hemi Durand

91 Marie Labbe 12^h - 13^h
 92 Marie Durand
 93 Antoinette Pallez
 94 Jean Perrin
 95 Celestine Fournier
 96 Françoise Dufuy
 97 Jean Ch. Pugnier
 98 Euphrasie Nèl
 99 Eugénie Cornet
 100 Antoine Catesson

101	Jean Pierre Couderc	8 ^e 9 ^e Ma
102	Eugénie Peyron	
103	Jean Marie Boibieux	
104	Claire Marie Houlin	
105	Antoine Lignier	
106	Marie Brosse	
107	Victorine Marie Goure	
108	Philomène Guillot (charge)	
109	Josephine Boibieux	
110	Philomène Guillot (Faverge)	
111	Joseph Rizon	9 ^e 10 ^e
112	Sylvie Nalezzy	
113	Mathieu Chazal	

114	Jules Bume	
115	Marie Massacrier	
116	Arnet Pirel	
117	Marie Patural	
118	Nosalie Barrier	
119	Henri Rondel	
120	Marie Boibieux	decide 10/11/10

121	Jean Nigon	10 ^e 11 ^e
122	Eugénie Rondel	
123	Pictor Durand	
124	Eugénie Vray	
125	Antonine Durand	
126	Antonin Monier	
127	Marie Péal	
128	Mariette Gambin	
129	Philomène Patural	
130	Françoise Passel	

131	Philomène Maisse	14 ^e 15 ^e
132	Eugénie Massacrier	
133	Celine Monier	
134	Amélie Ribeyron	
135	Arnet Pirel	
136	Marie Patural	
137	Eugénie Montailard	
138	Marie Sophie Simon	
139	Henri Montailard	
140	Eugénie Viallon	

141	Eufrosie Perrin	
142	Jacques Maisse	
143	Marthe Nalezzy	
144	André Matheson	
145	Marie Frey	
146	Jean Lafont	decide 18/17
147	Antonin Gavayral	
148	Leonie Pirel	
149	Melanie Massacrier	

Adorateurs du b.s. Sacrement
 et dimanche du mois
 juin 1939 - juin 1940

	Sylvie Joandel	8 ^e 9 ^e	1
9/5	Marie Massacrier	decide 20/11	2
13/5	Jeanne Maisse		3
	Elisa Chauve		4
	Marie Chauve		5
17/5	Pierre M. Perin		6
	Pelagie Plagne		7
	Louis Perin		8
	Melanie Poyet		9
23/5	Marie Pirel		10
	Antonin Rondel		11
	Marie Lignier		12
27/5	Antonine Chevaleyre		13
17/6	Emile Grist		14
	Melanie Massacrier		15
	Marie Peret		16
4/6	Eufrosie Daragon		17
	Melanie Bume		18
	Joseph Maisse		19
	Etienne Durand		20
	Antonine Joandel	9 ^e 10 ^e	21
8/6	Antonin Monier		22
	Marie Beal		23
11/6	Jean M. Besley		24
	Clairine Durand		25
	Jean P. Couderc		26
	Eugénie Peyron		27
	Antoninette Feaucoup		28
	Marie Passel		29
	Jean M. Grist		30
	Virginie Maisse		31
	Genevieve Guillot		32
	Louis Joandel		33
	Marie Basile		34
	Emile Joandel		35
	Marie Rose Joandel		36
	Antoninette Guillot		37
	Françoise Chambon		38

4/6	Marquerite Poyet		39
	Philomène Guillot	10 ^e 11 ^e	40
	Virginie Guillot		41
	Françoise Terrier		42
	Jean M. Maisson		43
	Marie Plagneux		44
16/6	Marie Dupuy		45
17/6	Josephine Boibieux		46
	Marie Brosse		47
18/6	Philomène Pirel		48
	Jean Marie Pallez		49
	Marie Pallez		50
	Marie Vincant	decide 15/11 Montfleur 18/17	51
	Marquerite Courage		52
	Selle Bume		53
	Sophie Laurenton		54
25/6	Jean M. Chazal		55
	Joseph Pallez		56

Marie Payot, décédée 13/10/39	57	50
Marie Louise Doyat	58	
Joseph Daragon	59	
Marie Maïsse	60	
DECEMBRE		
Marie Lafont, décédée 7/12/60	61	150
Eugène Massacrier	62	
Céline Monier	63	
Martin Fournier	64	
Marie Meunier	65	
Victorine Moulin	66	
Jean Baptiste Rogant	67	
Marie Gatesson	68	
Antonette Masson	69	
Claude Goubeyre	70	
Claudine Prat	71	
Eugène Derory	72	
Eugénie Pabell	73	
Jacques Goubeyre	74	
Félicie Lachard	75	
Jean T. Pirel	76	
Georges Pirel	77	
Marie Chazal	78	
Hani Rondel	79	
Marie Boibieux	80	
Jean M. Nizon - 15 ^h à 16 ^h	81	

25/6	Eugénie Rondel	82
27/6	Antonin Calceyrial	83
	Léonie Pirel	84
	Marie Melanie Massacrier	85
2/7	Victor Durand	86
	Antonine Durand	87
	Eugénie Nray.	88
	Marie Massacrier (Blanchet)	89
	Victorine Goure	90
3/7	Pelia Fournier	91
	Marie Dufuy	92
	Ms. Fournier	93
	Marie Joandel	94
7/7	Eugénie Cornet	95
	Marie Roux	96
9/7	Françoise Pabell	97
	Léonie Rondel	98
	Jacques Arnaud	99
	Philomène Goure	100

Jacques Maïsse	101	
Euphrasie Perrin	102	
Josephes Rondel	103	
Josephine Rondel	104	
Marie Maïsson	105	
Joseph Rogant	106	
Sylvie Valez.	107	
Jean Perrin	108	
Célestine Fournier	109	
Antonin Daragon	110	
Eugénie Joandel 16-12	111	
Eugénie Boibieux	112	
Philomène Guillot	113	
Rosalie Barier	114	
10/7	Françoise Dufuy	115
12/7	Emile Gayraud	116
	Clotilde Lacroix	117
16/7	Joachim Simon	118
23/7	Guiche Matheson	119
	Marie Priy	120
	Antoine Gatesson	121
	Marie Dufour	122
	Philippine Monier	123

Jean Monier	124	
Gilberto Chazal	126	
Marie Palley	127	
30/7	Philomène Patural	128
	Mariette Boibieux	129
	Jacques Masson	130
29/7	Antonette Pabell	131
6/8	Antoine Sugnier	132
	Marie Brosse	133
	Auguste Masson	134
	Antonin Fournier	135
10/9	Jean Cherferon	136
	Philippine Goubeyre	137
3/10	Mathieu Chazal	138
7/10	Jean M. Boibieux	139
	Clementine Moulin	140
10/10	Philomène Chambon	141
18/10	Auguste Pirel	142
	Marie Patural	143
	Marie Masson	144
29/10	Antonin Massacrier	145
28/11	Etienne Massacrier	146
	Philippine Sugnier	147
		148
		149
		150

SOURCES

- Archives privées : Agenda de 1939 du Père Chanfray, curé de la paroisse de Saint-Bonnet-le-Courreau.
- Archives paroissiales : registre 1939.
- Archives publiques : Archives départementales de la Loire, 6M251, Recensement de 1936 pour le canton de Saint-Georges-en-Couzan.

BIBLIOGRAPHIE

Instruments de travail

- DAIX (Georges), *Dictionnaire des saints*, Paris, Pocket, 2001, 412 p.
- LEMAÎTRE (Nicole), *Dictionnaire culturel du Christianisme*, Paris, Cerf, Nathan, 1994, 332 p.
- MATHIEU ROSAY (J.) , *Dictionnaire du Christianisme*, Paris, Marabout, 1990, 315 p.
- PLONGERON (Bernard), LEROU (Paule), (sous la direction de), *La piété populaire en France : répertoire bibliographique*, Paris, Cerf, 1984, 258 p.

Ouvrages de synthèse

- DUPEUX (Georges), *La Société française 1789-1970*, Paris, Colin, 1972, 270 p.
- FAVIER (Jean), (sous la direction de), *Histoire de France*,
- Tome 6 : *Notre Siècle. 1918-1995*, sous la direction de René Rémond, Fayard, Evreux, 1996 rééd, 1 109 p.
- *Histoire de la France rurale*, DUBY (Georges), *et alii*, (sous la direction de),
- Tome 4 : *de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1976, 671 p.

Ouvrages spécialisés

Histoire religieuse de la France contemporaine

- CENTRE REGIONAL INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE RELIGIEUSE, *Eglises et Chrétiens dans la II Guerre mondiale*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 637 p.
- CHOLVY (Gérard), HILAIRE (Yves-Marie), (sous la direction de), *Religion et société en France : 1914-1945*, Toulouse, Privat, 2002, 284 p.
- *Histoire de la France religieuse*, sous la direction de LE GOFF (Jacques),
- Tome 4 : sous la direction de REMOND (René), Paris, Points, Seuil, 2001, rééd.
- LEBRUN (François) (sous la direction de), *Histoire des catholiques en France*, Paris, Edouard Privat, 1980, 588 p.

- PELLETIER (Denis), *Les catholiques en France depuis 1815*, Paris, La Découverte, 1997, 125 p.
- PIERRARD (Pierre), *Histoire des curés de campagne : de 1789 à nos jours*, Paris, Plon, 1986, 336 p.
- PREVOTAT (Jacques), *Être chrétien en France au XX^e siècle de 1914 à nos jours*, Paris, Seuil, 1998, 198 p.

Histoire de la région du diocèse de Lyon

- BAROU (Lucien), BLETHON (Bernard), *et alii, Et délivrez-nous du Mal... Signes et rites de protection en Forez rural*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, Université de Saint-Etienne, 1998, 349 p.
- GADILLE (Jacques), (sous la direction de), *Histoire du diocèse de Lyon*, Paris, Beauchesne, 1983, 350 p.
- LUIRARD (Monique), *La région stéphanoise dans la guerre et dans la paix (1936-1951)*, Saint-Etienne, Centre d'Etudes Foréziennes, 1980.

La vie religieuse en milieu rural

- AUBRUN (Michel), *Moines, paroisses et paysans*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2000, 294 p.
- CORBIN (Alain), *Les Cloches de la terre*, Paris, Champs Flammarion, 2000, 359 p.
- DUCASSE (Jean-Loup), *Chrétien dans le monde rural : JAC, MFR, CMR, 1939-1989, cinquante ans d'histoire*, Paris, Les Editions Ouvrières, 1989, 262 p.
- LE BRAS (Gabriel), *L'église et le village*, Paris, Flammarion, 1976, 298 p.
- PRAT (Germaine), *L'Action catholique rurale dans l'Hérault : de la JAC au MRJC*, Montpellier, 1977.

Pour des études comparatives

- DELPAL (Bernard), *Entre paroisse et commune : les catholiques de la Drôme au milieu du XIX^e siècle*, Lyon, Centre André Latreille, Ed Peuple Libre, 1989, 297 p.
- RATOUIT (Antoine), éd., *Deux paroisses au fil des jours : Saint-Géréon et Saint-Pierre d'Ancenis du VII^e au XX^e siècle*, Ancenis, 1995, 107 p.
- TRANVOUEZ (Yvon), POULAT (Emile), *Un Curé d'avant-hier : le chanoine Chapalain à Lambezellec, 1932-1956*, Brest, Ed. de la Cité, 1989, 228 p.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

I. La paroisse et le village. Fondements culturels et sociaux de la vie religieuse	3
1. Une religion de la terre	5
2. La paroisse dans la communauté villageoise	5
3. Les groupes intermédiaires	8
II. Le prêtre, les sermons et les fidèles	15
1. Le rôle du prêtre et les préceptes chrétiens	15
2. La pratique religieuse des paroissiens	16
3. La dévotion des fidèles	18
III. La paroisse dans le monde	22
1. Les relations avec l'extérieur proche	22
2. Saint-Bonnet-le-Courreau dans l'Eglise universelle	24
3. La paroisse et le monde civil	25
CONCLUSION	29
ANNEXES	32
BIBLIOGRAPHIE	36

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au n°95-96 d'octobre 2003 – ISSN - 0241-6786

Siège social (abonnements) : **Centre Social de Montbrison**,
13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- **Directeur de la publication** : Claude Latta.
- **Rédaction** : Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon.
- **Abonnement et diffusion** : André Guillot.
- **Comité de rédaction** : Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Thérèse Eyraud, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe (+), André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Muriel Jacquemont, Claude Latta, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Sophie Sagnard-Lefebvre, Marie-Pierre Souchon, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2004

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire,
Saint-Etienne.